COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAINS NI PUBLIER OU DIFFUSER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS.

Scandium Canada annonce des modifications à son placement privé

MONTRÉAL (QUÉBEC) le 1er avril 2025 – Scandium Canada Ltée (TSX-V: SCD) (OTC: SCDCF) (la « **Société** ») annonce des amendements à son placement privé précédemment annoncé (le « **Placement** ») le 5 mars 2025, puisque la Société a maintenant l'intention de conclure de conventions de prêt non garanti avec des investisseurs (les « **Investisseurs** ») pour un brut de 750 000 $ (les « **Conventions de prêt** »).

Les Conventions de prêt porteront intérêt au taux de 10,00 % calculé semi-annuellement. Les intérêts sur les Conventions de prêt commenceront à courir à la date de clôture du Placement (la « **Date de clôture** ») et seront calculés et payables semi-annuellement en argent ou actions ordinaires du capital-actions de la Société (« **Actions** »), à la seule et unique discrétion des détenteurs de Débentures. Le montant des Conventions de prêt sera remboursé 12 mois (la « **Durée** ») après la Date de clôture.

Conformément aux Conventions de prêt, la Société émettra à chaque Investisseur bénéficiant d'une dispense de prospectus en vertu du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* à la Date de clôture, à titre de prime sur le prêt, des Actions entièrement libre et non susceptible d'appel de versement (les « **Actions de prime** »), équivalent à vingt pourcent (20%) du montant de chaque Convention de prêt, divisé par 0,015 $. Dans le cadre du Placement, la Société pourra émettre jusqu'à 10 000 000 Actions.

Le produit brut du Placement sera principalement utilisé par la Société pour (i) les frais généraux administratifs (66,00 %), incluant notamment 9,00 % pour le paiement des salaires des haut dirigeants de la Société, lesquels sont des *personnes ayant un lien de dépendance* avec la Société, tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSXV (la « **TSXV** »), et (ii) le développement des poudres d'aluminium-scandium (34,00 %). Le produit brut du Placement ne sera pas affecté à des paiements à des personnes menant des relations avec les investisseurs. Les Actions de prime et les Actions émises à titre de paiement des intérêts émis en vertu de ce Placement sont assujetties à une période de restriction de quatre mois et un jour, en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicables. Le Placement, incluant l'émission des Actions de prime et le paiement des intérêts sous forme d'Actions, demeure soumis à l'approbation finale de la TSXV.

*Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « **Loi des États-Unis** ») ou de toute autre loi étatique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine, ou pour le compte ou le bénéfice d'une personne américaine, sans enregistrement préalable en vertu de la Loi des États-Unis et autres lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou en l'absence d'une dispense d'inscription applicable.*

À PROPOS DE SCANDIUM CANADA LTD

Scandium Canada (TSX-V : SCD) est une société publique dont l'objectif ultime est de mettre en opération la principale source primaire de scandium au monde pour permettre le développement et la commercialisation d'alliages aluminium-scandium (Al-Sc). La Société s'appuie sur sa filiale dédiée au développement d'alliages Al-Sc et sur le développement de son projet minier Crater Lake afin de répondre aux besoins croissants en matériaux plus légers, écologiques, durables et performants. L'entreprise vise à devenir un leader du marché du scandium tout en s'engageant à bâtir une économie plus responsable grâce à l'innovation et l'agilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y restreindre, ceux relatifs à l'utilisation prévue du produit du Placement, la clôture du Placement, l'émission des Actions de prime, le paiement des intérêts en Actions, le cas échéant, l'approbation de la TSXV en lien avec le Placement et le paiement des intérêts en Actions, et de façon générale le paragraphe « À propos de Scandium Canada Ltée » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Beaucoup de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et les événements futurs, pourraient sensiblement différer de ce qui est présentement anticipé par la Société. Ces facteurs de risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que ces énoncés changent de façon importante, ainsi que les hypothèses retenues pour développer de tels énoncés sont décrites dans la documentation de divulgation de la Société sur le site web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent un nombre d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, et il est possible que les estimations, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les efforts de la direction de développer le projet Crater Lake et, plus généralement, les attentes et les plans de la direction relatifs à l'avenir. Les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque important et d'événements futurs pourraient entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les

croyances, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, hypothèses, et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont concernés par ces mises en garde et ceux faits dans nos autres dépôts auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs ou d'expliquer une différence considérable entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable. La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Politiques de la Bourse de croissance TSX) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Scandium Canada Ltd.
Guy Bourassa
Chief Executive Officer
Phone: +1 (418) 580-2320
Email: info@scandium-canada.com

Website: www.scandium-canada.com
LinkedIn: Scandium Canada Ltd.
X: @ScandiumCanada
Facebook: Scandium Canada
Instagram: @scandiumcanada